

# COMMUNE DE MITTELHAUSEN

## COMPTE-RENDU

**de la séance du conseil municipal du 18 AVRIL 2011**

*Sous la présidence de Mme Mireille GOEHRY, Maire*

Nombre de conseillers : élus: 15 en fonction: 15 présents ou représentés: 15

Date de convocation : 12 avril 2011

Présents : GOEHRY Mireille, SIMON Gérard, FLICK Daniel, ARBOGAST Nicole, BRUCKMANN Jacques, COLIN Georges, FLICK Guillaume, GOEHRY Jean-Georges, HAMM André, SAENGER Tharcisse, STEINMETZ Jean-Paul, URBAN Jean-Michel

Pouvoirs : FELDMANN Jean-Paul à STEINMETZ Jean-Paul, MAGNIER Michèle à SAENGER Tharcisse, POULAIN Jean-Sébastien à SIMON Gérard

Absents excusés : /

**Madame le Maire donne lecture du procès verbal** de la séance du 21 mars 2011 qui est adopté à l'unanimité moins une abstention (Mme ARBOGAST).

**Désignation d'un secrétaire de séance** : URBAN Jean-Michel  
(STEINMETZ Jean-Paul a refusé d'assumer cette fonction)

### **1. Compte administratif 2010 et affectation du résultat d'exploitation 2010**

*Le Conseil Municipal, après que le Maire se soit retiré et après en avoir délibéré, est d'avis d'approuver le compte administratif 2010, présenté par M. Flick Daniel, 2<sup>ème</sup> adjoint au maire, comme suit:*

**Commune :**

<u>Section de fonctionnement</u> :	Dépenses: 169 640,21 €
	Recettes: 1 168 794,88 €
	Excédent de fonctionnement : 999 154,67 €
<u>Section d'investissement</u> :	Dépenses: 203 589,26 €
	Recettes: 267 905,74 €
	Excédent d'investissement : 64 316,48 €
	<b>Excédent global de clôture: 1 063 471,15 €</b>

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,

**Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

- 999 154,67 € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté)

*Adopté par 10 voix pour et  
4 abstentions Saenger (+ pouvoir Magnier), Steinmetz (+ pouvoir Feldmann)*

### **2. Approbation du compte de gestion**

**Le Conseil Municipal**, après avoir pris connaissance du compte de gestion présenté par le Trésorier Principal de Hochfelden pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010,

Considérant que les opérations comptables ont été exactement décrites,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections du budget principal.

**CONSTATE** la parfaite concordance du compte de gestion avec le compte administratif du budget principal,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

*Adopté par 11 voix pour  
et 4 abstentions Saenger (+ pouvoir Magnier), Steinmetz (+ pouvoir Feldmann)*

### **3. Budget primitif 2011 du budget communal et vote des taux d'imposition**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- de voter les taux des contributions directes :

Désignation des taxes	Taux votés en %	Produit correspondant
<i>Taxe d'habitation</i>	13,90	77 534
<i>Foncier bâti</i>	8,06	49 069
<i>Foncier non bâti</i>	36,25	19 349
<i>CFE (cotisation foncière des entreprises)</i>	16,82	72 461

*Adopté à l'unanimité*

- d'arrêter la balance des dépenses et des recettes du budget primitif 2011

Section de fonctionnement : Dépenses et recettes : 1 376 940 €

Section d'investissement : Dépenses : 1 205 669 €

Restes à réaliser en dépenses 2010 : 20 000 €

Recettes : 1 225 669 €

*Adopté par 11 voix pour  
et 4 contre Saenger (+ pouvoir Magnier), Steinmetz (+ pouvoir Feldmann)*

### **4. Prise en charge de partitions de musique**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de prendre en charge les frais liés à l'achat de partitions de musique d'un montant maximal de 350 € maximum utilisés par l'association EMI de Mittelhausen.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2011

*Adopté à l'unanimité*

### **5. Travaux de voirie : aménagement du chemin rural vers Bilwisheim**

Dans le cadre des travaux de pose de conduite d'eau potable réalisés pour le compte du SDEA, la commune souhaiterait profiter de ces travaux pour élargir le chemin rural situé devant l'espace tri comme suit :

- élargissement du chemin actuel avec pose d'enrobés sur une largeur de 1 mètre jusqu'à l'intersection avec le chemin d'exploitation perpendiculaire du Mittelabwand, vers Wingersheim, pour un montant maximum de 3 683,24 € TTC. Le reste de la réfection du chemin est pris en charge par le SDEA dans le cadre de ses travaux,
- mise en enrobés de la partie haute du nouveau chemin rural créé dans le cadre du remembrement derrière le lieu-dit « Auf der Ostermatt » pour un montant maximum de 4 768,91 € TTC,

**Le Conseil après en avoir délibéré, décide :**

- de retenir l'offre de l'entreprise MULLER pour un montant de 7 067,03 € HT soit 8 452,15 € TTC,
- de procéder à l'installation de panneaux supplémentaires limitant la circulation des chemins ruraux aux seuls riverains aux abords des conteneurs, afin d'éviter une dégradation prématurée des chemins par le fait de passage répété,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2011,
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

*Adopté à l'unanimité*

## **6. Dépôt d'un permis de démolir pour le bâtiment situé au 32 rue principale**

- Vu le Code l'Urbanisme, et notamment son article R421-28.

- Vu le projet d'aménagement routier et paysager prévu dans ce secteur,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise** le Maire à déposer une demande de permis de démolir relatif au bâtiment de l'ancienne école et de ses annexes situés au 32, rue principale à Mittelhausen et à signer tout acte relatif à ce dossier.

La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le département et fera l'objet d'une publicité par voie d'affichage en mairie.

*Adopté par 13 voix pour  
et 2 contre Saenger (+ pouvoir Magnier)*

## **7. Convention d'entretien avec le Conseil Général**

**Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise** le Maire à signer la convention du Conseil Général du Bas-Rhin relative à la gestion, l'entretien et la surveillance du domaine public routier départemental sur la commune de Mittelhausen.

*Adopté à l'unanimité*

*Cf copie de la convention en Pj*

## **8) Divers**

1. Dans le cadre du criterium J.F. Blattner, un rassemblement de voitures de collection du constructeur Mathis aura lieu à Mittelhausen le week-end du 7 et 8 mai, et logera à l'Hôtel A l'Etoile. Il est prévu d'organiser un moment d'exposition de ces voitures sur la place du village avec café entre 8h et 9h30 le dimanche 8 mai. Pour rappel, des aïeux du constructeur Mathis étaient établis à Mittelhausen. Willy Flick, Dany Flick, Gérard Simon seront présents et Jacky Bruckmann fournira le café au besoin.
2. Prochaines réunions :
  - Commission Fleurissement : mardi 19 avril à 20h30
  - Commission PLU : vous sera communiquée prochainement
  - Commission Travaux : vous sera communiquée prochainement.

Clotûre de la séance.